Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 130 (2004)

Heft: 21: Habiter en Ems

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des **maisons**... pas comme les autres

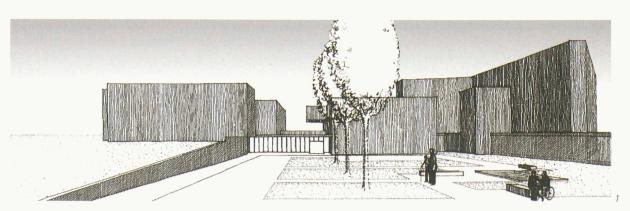
Les établissements médico-sociaux (EMS) font partie de ces programmes architecturaux qu'on pourrait qualifier d'hybrides car ils intègrent des fonctions contrastées, parfois contradictoires. Il s'agit à la fois de prodiguer des soins médicaux de niveau hospitalier à des personnes âgées dépendantes et de leur assurer un hébergement durable qui devienne leur nouvelle maison à la place de leur ancien domicile.

La complexité programmatique des EMS confère à ces réalisations un statut particulier, étayé par leur vocation à la fois collective (espaces de soins, lieux d'échanges sociaux) et individuelle (espaces privés, lieux d'intimité). À cet égard, on peut être tenté d'établir un parallèle entre ces « formes institutionnelles d'habitation »¹ et certaines versions radicales du logement collectif, telles les projets de maisons communes soviétiques ou alors les unités d'habitation corbuséennes. Ces exemples exaltaient ces mêmes deux extrêmes du collectif et de l'individuel à l'intérieur d'un cadre de vie communautaire supposé idéal. Mais en réalité, les EMS sont sans rapport avec ces modèles de société utopiques et fermés dont l'ordre inhérent s'oppose aux désordres de la vie sociale. Au contraire, les directives et recommandations architecturales des EMS

vaudois adoptées en 2003 insistent sur la nécessaire intégration de ces établissements dans l'agglomération, à proximité des commerces et des écoles, allant jusqu'à préciser que « les "oasis de quiétude" perdues en pleine campagne ne sont pas autorisées »². Ceci paraît somme toute logique si l'on considère le fait que ces établissements accueillent une catégorie de la population particulièrement fragile dont il faut à tout prix stimuler les relations sociales, notamment à travers un contact étroit avec la vie du quartier et les proches.

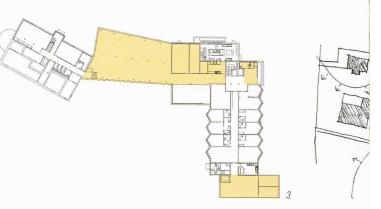
Depuis plus d'un demi-siècle, le vieillissement de notre société s'est tellement accentué qu'il est devenu une réelle préoccupation pour les collectivités publiques. Celles-ci mettent actuellement en œuvre des programmes, soutenus par les moyens nécessaires, pour répondre de façon quantitative et qualitative à l'augmentation exponentielle du nombre de personnes âgées. L'effort prodigué par le Service de la santé publique du Canton de Vaud dans ce domaine est particu-lièrement probant: douze concours lancés en près de trois ans, autant de constructions en devenir. Pour un chercheur, ces concours représentent un matériel d'investigation extrêmement intéressant. Il permet de mieux comprendre l'évolution de la conception architecturale et, par conséquent, des pratiques dans ce champ spécifique. Cela dit, ces documents

Voir GILLES BARBEY: «Types institutionnels d'habitation» in ISABELLE CHAROLLAIS, BRUNO MARCHAND (sous la direction de): «Architecture de la raison. La Suisse des années vingt et trente», PPUR, Lausanne, 1991, pp. 146-163



Directives et recommandations architecturales des établissements médico-sociaux vaudois (DAEMS), Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, Service de la santé publique, version 7.1 du 01/11/2003, p. 9 (http://www.dsas.vd.ch/dossiers/EMS/ daems.pdf)





méritent une étude approfondie, dont je ne ferai qu'effleurer certains thèmes - liés aux préoccupations de notre époque - dans les limites de cet article. Ceux-ci m'aideront à mieux saisir les composantes prises en compte dans les propositions architecturales pour répondre au statut hybride défini préalablement. De même, et par souci de cohérence, je me tiendrai à l'évocation des seuls projets lauréats.

Le passé côtoie le présent

Le choix délibéré d'intégrer les EMS dans des quartiers influence l'implantation d'une grande partie des projets: les sites sont des parcelles déjà partiellement bâties ou se trouvent à proximité directe de sites bâtis. Ils amènent inévitablement les architectes à composer avec l'existant et à tisser des liens avec une situation antérieure. Nous sommes ainsi face à des conditions certes contraignantes, mais aussi très stimulantes qui font appel à des approches contrastées.

Composition avec le vide et les espaces extérieurs

Le projet *Le jardin des délices* (F. + P. Boschetti) pour l'EMS La Paix du Soir (voir p. 14) illustre cette première approche. Un jardin clos, ouvert au sud et défini à partir de trois volumes en forme de U, crée un espace d'articulation avec la maison préexistante. Les concepteurs du projet *Ensemble* (P. de Benoit & M. Wagner) pour l'EMS Silo (fig. 1 et p. 20) dessinent quant à eux une cour centrale pour réunir et accorder une unité aux divers bâtiments, existants et futurs. Ils instaurent ainsi un niveau de référence commun pour les entrées et les espaces collectifs. Enfin, le nouveau bâtiment du pro-

jet Et au milieu coule une rivière (Fournier & Maccagnan) pour l'EMS Bru à Grandson (fig. 2 et p. 30) délimite aussi, par son implantation, une esplanade extérieure. Imaginée comme une « place du village » se référant à l'environnement agricole alentour, elle fait le lien entre les différentes architectures existantes. Ces trois projets articulent ainsi des figures bâties autour d'un espace extérieur majeur dont le statut révèle néanmoins des différences notoires: jardin intime et protégé pour le premier, cour d'accueil distributive pour le second, enfin place communautaire et d'échanges pour le dernier.

Extension d'un bâtiment existant

Cette deuxième attitude est moins fréquente. Le projet *Pâquerette* (Personeni Raffaele Schaerer) pour l'EMS La Clairière (fig. 3 et p. 26), propose ainsi un nouveau bâtiment qui fait la jonction avec deux constructions existantes. Un des intérêts de la proposition réside dans la géométrie fine et biaise du plan qui répond à la présence marquante d'une forêt, tout en créant des conditions d'éclairage naturel pour les circulations internes. Le toit propre de l'extension entretient par ailleurs une ambiguïté intéressante: s'agit-il d'un simple corps de liaison ou plutôt de la juxtaposition d'un troisième bâtiment, clairement identifiable?

Agrégation de nouveaux bâtiments autour de l'ancien

Une autre approche consiste à créer une nouvelle figure composite. Le projet *Chauds les marrons* (Esposito & Kapellos & Javet) pour l'EMS Le Marronnier (voir p. 22) attribue à la villa de maître de l'architecte Epitaux un rôle de pivot central

Fig. 1: Ensemble pour l'EMS Silo (Document P. de Benoit & M. Wagner)
Fig. 2: Et au milieu coule une rivière pour l'EMS Bru (Document Fournier & Maccagnan)
Fig. 3: Pâquerette pour l'EMS La Clairière (Document Personeni Raffaele Schaerer)
Fig. 4: Belle au Bois Gentil pour l'EMS Bois-Gentil II (Document Esposito & Javet)
Fig. 5: Phalanstère pour l'EMS La Girarde (Document Fournier & Maccagnan)
Fig. 6: Grande maison pour l'EMS Clair Vully (Document Wolff)



de la composition autour duquel sont implantés deux nouveaux bâtiments. En sauvegardant la plus grande partie du jardin existant, ce nouvel ensemble bâti renforce l'identité du lieu tout en sauvegardant les qualités de dégagement et de vue qui lui sont propres.

Décalage en plan des volumes

Enfin, le projet *Belle au Bois Gentil* (Esposito & Javet) pour l'EMS Bois-Gentil (fig. 4 et p. 32) crée, par des décalages en plan des volumes bâtis, une échelle en rapport avec les villas environnantes tout en permettant de préserver des échappées sur le paysage. Dans une attitude un peu de même nature, le projet *Phalanstère* (Fournier & Maccagnan) pour l'EMS La Girarde (fig. 5 et p. 34) propose de glisser les unités pour aboutir à un bâtiment compact et finement découpé par des prolongements extérieurs différenciés. Ces espaces, de plus petite taille, répartis autour de la nouvelle construction, permettent d'entamer un dialogue avec le bâti existant sur le site. De même, l'une intégration judicieuse dans la pente réduit l'impact volumétrique en préservant les dégagements et les vues lointaines.

La domesticité des espaces

Dans la majorité des projets évoqués plus haut, il est maintes fois fait allusion à une échelle domestique, dictée par le souci d'intégration avec les préexistences. Ce thème de la maison est également présent dans d'autres projets situés dans des contextes moins contraignants. Certains architectes s'y réfèrent explicitement par leur devise, telle *Grande mai*-

son (Wolff) pour l'EMS Clair Vully (fig. 6 et pp. 24-25) qui soulève par la même occasion le problème de l'échelle du bâtiment. Les auteurs de Anna (Frund & Gallina & Rey) pour l'EMS Contesse (voir p. 28) recherchent une forme architecturale unitaire et autonome dont l'échelle, proche de celle des maisons de maître, découle, entre autres, de l'adoption d'un système distributif et spatial qui consacre une forte centralité rayonnante. D'autres, au contraire, comme les auteurs du projet Jardin d'automne (Frei & Rezakhanlou) pour l'EMS Donatella Mauri (fig. 7 et p. 18), établissent une fragmentation du programme en plusieurs volumes de tailles différentes: deux maisons pour les unités de soins reliées par un corps central qui accueille les activités communes. Ils atténuent ainsi l'impression de masse et créent, en même temps, les conditions d'une perception toujours différenciée au cours des promenades dans le jardin.

L'intimité du regard

La même quête de la domesticité s'étend aussi au caractère des espaces intérieurs. Dans cette perspective, le traitement architectural de la chambre revêt une importance particulière. Celle-ci doit « être conçue en référence avec les mêmes composants spatiaux que ceux d'un domicile privé et non d'une chambre d'hôtel ou d'hôpital conçue pour des séjours temporaires ».³ Pour beaucoup de résidents, la chambre représente en effet une sorte de « dernier refuge », un lieu privé où leur intimité devrait être clairement préservée.

³ DAEMS, op. cit., p. 17

TRACÉS n° 21 · 3 novembre 2004 p. 1 1





Mais le caractère de la chambre se rapporte souvent à une disposition architecturale plus générale, à l'échelle du bâtiment. Le projet *Sur les bancs d'Aleria* (Tribu' Architecture) pour l'EMS Orme II (fig. 8 et p. 16) propose une série d'espaces de transition échelonnés du semi-public au privé. En prenant comme toile de fond la référence albertienne « la ville est une grande maison et la maison est une petite ville », les architectes conçoivent les couloirs comme des rues intérieures collectives. Des niches meublées de bancs animent ces rues en offrant des appropriations confidentielles - regarder les passants, discuter avec une ou deux personnes - et créent un espace d'articulation avec la chambre, dont l'intimité est ainsi renforcée. La chambre est donc conçue comme une petite maison aux ambiances bien distinctes - l'espace d'entrée, du séjour, du sommeil - et focalisée sur une « fenêtre habitée » dont l'épaisseur semble faire écho à Kahn qui affirme que la fenêtre veut devenir un espace (« a window wants to be a room »).

Ce thème de la fenêtre, en tant que lieu du regard et élément régulateur des relations entre l'intérieur et l'extérieur, revient aussi à plusieurs reprises, touchant essentiellement à la forme et à la matérialité de l'ouverture. Sur ce point, les options sont loin d'être arrêtées: selon les projets et les contextes, les types de fenêtres proposés sont très variables, allant du trou dans le mur à la fenêtre à la française. Pourtant cette multitude de solutions ne répondent pas de la même manière et avec la même intensité au problème posé: assurer l'apport de lumière et une bonne visibilité vers l'extérieur tout en garantissant l'intimité du regard. Question lancinante et canonique qui demeure ouverte et devra certainement être appréciée et évaluée lorsque ces différentes ouvertures prendront forme...

L'analogie à la maison et la représentativité du bâtiment

Cette lecture rapide des projets lauréats souligne la priorité accordée à l'aspect domestique des EMS par rapport à la dimension hospitalière. Cette orientation dominante traduit une certaine forme d'humanisation de l'architecture tendant à minimiser tout dispositif de type hospitalier au profit des ambiances chaudes et rassurantes du domicile. Elle implique la nécessité d'intégrer ces nouvelles constructions dans des territoires fragmentés et occupés par des maisons de maître ou par des villas. La conséquence en est une double distance critique par rapport à la forme canonique des « logements institutionnels » : elle consacre d'une part les schémas distributifs rayonnants ou en boucles - contraires au dispositif traditionnel « qui combine un corridor avec une série de cellules ou des dortoirs »⁴ - et évacue d'autre part de façon explicite le problème de la représentativité du bâtiment institutionnel.

On peut argumenter que ce dernier constat est dans «l'air du temps » et que ce n'est qu'un signe de plus d'une société qui a beaucoup de peine à affirmer, par le bâti, ses valeurs collectives. Mais, dans le cas spécifique du programme des EMS, le problème paraît plus complexe. L'insertion des personnes âgées dépendantes au sein de la collectivité appelle plutôt à une sorte de normalité architecturale qui accorde une attention toute particulière aux gestes d'une vie quotidienne intégrée à un tissu social constitué. Dans ce sens, l'analogie à la maison est aussi à comprendre comme une appartenance au quartier et à la ville, grâce une apparence simple et « sans rhétorique » (plutôt qu'exceptionnelle).

Mais la question de la représentativité va toujours néanmoins se poser, notamment à cause de la dimension et de la complexité des EMS projetés. En effet, ces critères confèrent au bâtiment un statut différent de celui d'une simple maison. L'analogie précitée n'a pas conduit à l'utilisation systématique d'une même forme architecturale déclinée de façon à peine perceptible - on pense ici aux variations de la fameuse swiss box. Au contraire, et malgré le souci d'économie qui amène les architectes à adopter tout naturellement des principes de simplicité et d'orthogonalité, les multiples vocabulaires formels adoptés pour les projets des onze concours d'architecture présentés dans ce numéro (voir pages 14 à 35) nous apportent la preuve que les EMS sont aussi des maisons... mais pas comme les autres.

Bruno Marchand, architecte, professeur EPFL EPFL ENAC IA LTH, BP 4145 (Bâtiment BP), Station 16 CH - 1015 Lausanne

⁴ GILLES BARBEY: «Types institutionnels d'habitation », op. cit., p. 148

Paix du Soir La

Mont-sur-Lausanne Mars 2002

Lieu: Date: Site:

Promontoire en périphérie nord du hameau du Grand-Mont, à l'angle sud-est d'une vaste parcelle, propriété de l'Association de l'EMS, bordée par un cordon boisé et un chemin de desserte le séparant d'une zone villa

Zone Le terrain est légalisé en zone d'utilité publique mais nécessitera un plan de

Décider du sort du bâtiment existant et disposer d'un EMS d'une plus grande Objectifs

capacité d'hébergement et d'une plus Programme:

capacite a nebergement et d'une plus importante unité d'accueil temporaire Augmentation de 46 à 78 lits, soit création de 32 lits supplémentaires, répartis en une unité de soins gériatriques de 24 lits, trois unités de soins psychogériatriques de 18 lits chacune et un élargissement de l'UAT de 6 à 16 lits

Jury:

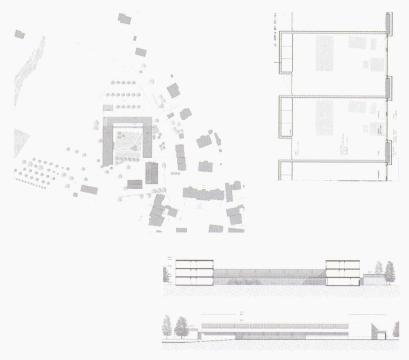
Mme C. Lorenz M. F. Baldy-Moulinier M. J.-P. Crausaz M. B. Junod M. E. Perrette M. M. Gross Déjà publié dans le *TRACÉS* n°2002/11 du 5 juin 2002, pp. 8-15

Remarque:



1er rang, 1er prix: Le jardin des délices, Boschetti architectes Sàrl, Lausanne

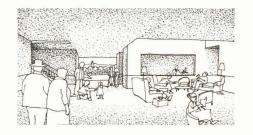




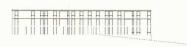


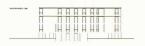
2e rang, 2e prix : Village People, MPH l'atelier d'architecture Sàrl, Lausanne











3e rang, 3e prix: Tea for Two 1, Architram HS SA, Renens

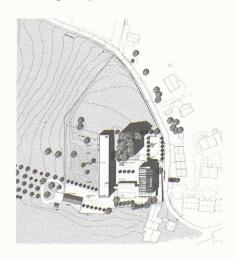


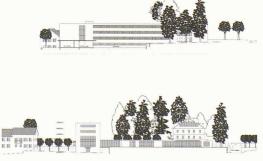


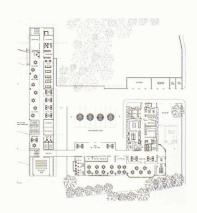




4e rang, 4e prix : Il est en vous le flocon de neige, Jean-Baptiste Ferrari SA, Lausanne







Orme II

Lieu : Date Lausanne Novembre 2002

Quartier de la Pontaise sur une Site parcelle propriété de la commune de

Lausanne

Plan partiel d'affectation en vigueur depuis 2000, assez contraignant en terme de volumétrie et permettant Zone

l'agrandissement du bâtiment

Agrandir le bâtiment actuel en intégrant un centre d'accueil et de Objectifs:

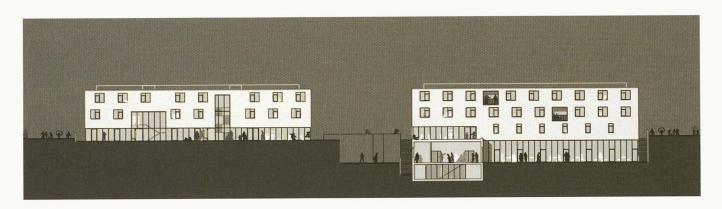
vacances pour des écoliers de 4ans et demi à 11 ans Programme : Augmentation de la capacité d'héber-gement de 56 à 84 lits, soit création de 28 lits, l'UAT restant à 8 places. La nouvelle unité de soins de 28 lits supplémentaires aura une mission psychogériatrique comme l'ensemble de l'EMS. Réaménagement de la zone de récréation de l'école du Vieux-Moulin, au nord de l'EMS actuel.

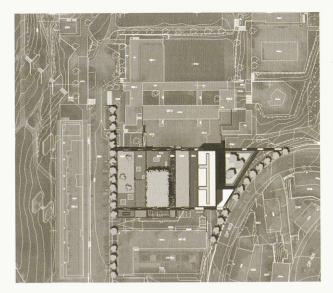
M. A. Gonthier M. N. Joye M. A. Modoux M. T. Urfer M. F. de Wolff M. J.-L. Kolb

Déjà publié dans le *TRACÉS* n°2003/04 du 19 février 2003, pp. 12-15 Remarque:

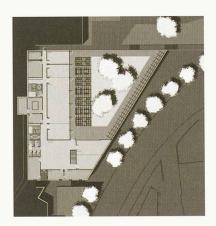


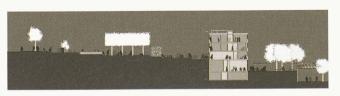
1er rang, 1ère mention: Sur les bancs d'Aleria, Tribu'Architecture Sàrl, Lausanne

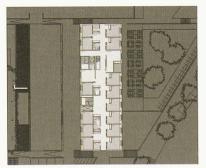




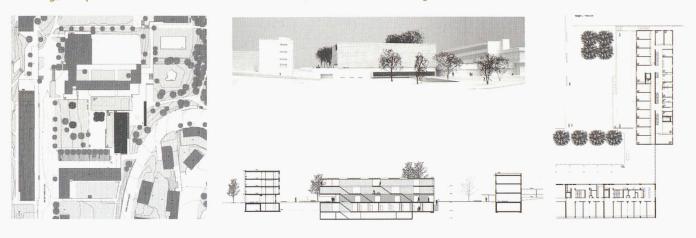




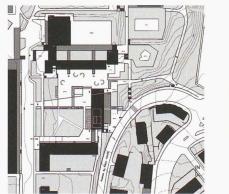




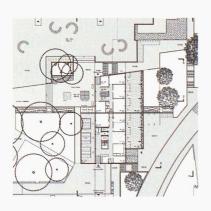
2e rang, 1er prix : Se souvenir des belles choses, Fournier & Maccagnan, Bex

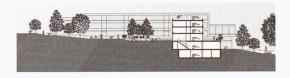


3e rang, 2e prix: Pro Vita, Pascal Grand, Lausanne









4º rang, 3º prix: Les Salons, MPH l'atelier d'architecture Sàrl, Lausanne











TRACÉS nº 21 3 novembre 2004 p.17

Donatella Mauri

Lieu : Date : Site :

Romanel-sur-Lausanne Décembre 2002 Terrain mis à disposition par la commune de Romanel-sur-Lausanne, situé en contrebas de l'arrêt du train LEB et bordé d'une zone villas, d'une forêt et

de terrains agricoles Le terrain en zone d'utilité publique a fait l'objet, avant le lancement du concours, de l'établissement d'un plan Zone: d'ensemble de compétence municipale.

Objectifs:

Remplacer l'actuel EMS La Naz exploi-té dans une demeure du XVIIIº siècle sur la commune voisine du Mont-sur-

Lausanne

Programme: Création de 32 lits supplémentaires

pour la psychogériatrie pour un total de 56, répartis en deux unités de soins . Création d'une UAT de 14 places.

Mme C. Thibaud-Zingg

M. F. Baldy-Moulinier
M. J.-L. Rivier
M. P. Tanari
M. J.-D. Urech
M. L. Marcos

Déjà publié dans le *TRACÉS* n°2003/04 du 19 février 2003, pp. 8-11 Remarque:



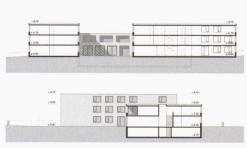
1er rang, 1er prix: Jardin d'automne, Frei & Rezakhanlou, Lausanne/Genève













2e rang, 2e prix: Mon banc, Javet & Valazza, Lausanne









3° rang, 3° prix: Harold et Maude 2, BMV Architectes, Genève

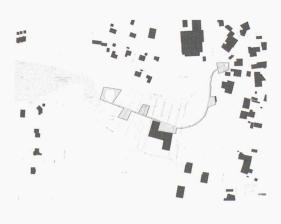








4e rang, 4e prix: Age d'or, GMNS Architectes, Genève







TRACÉS nº 21 · 3 novembre 2004

Silo

Lieu: Date: Site: Echichens Février 2003

Vaste parcelle, propriété de la fonda-tion Silo, située à l'est du village d'Echichens, dotée d'un panorama exceptionnel sur le lac Léman Plan de quartier initié avant le concours

et finalisé en fonction du projet lauréat Prendre en compte les bâtiments exis-tants et à venir : appartements proté-gés et projet d'un deuxième édifice de Objectifs:

même affectation situés au nord-est.
Maintenir l'exploitation de l'EMS,
composé de quatre corps de bâtiments:
«Silo» - maison de maître du XIXe
siècle -, «Aube» - construit en 1964 -,
«Les Laurelles» et «Salem» - deux bâtiments indépendants de moindre importance voués à la démolition.

Augmentation de la capacité d'hébergement de 80 à 92 lits. Maintien des 16 lits de l'actuel « Silo ». Transformation

Programme:

et agrandissement de l'« Aube », - 48 lits répartis en deux unités de soins gériatriques de 24 lits. Création d'une nouvelle unité de soins psychogéria-triques de 28 lits en remplacement des

triques de 28 lits en rempie deux bâtiments obsolètes. Mme M. Ruzicka-Rossier M. F. Baldy-Moulinier M. B. Junod M. J. Richter M. P. Vogel

Jury:

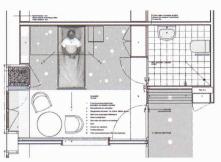


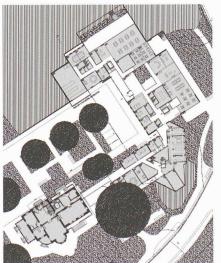
Zone:

1er rang, 1er prix: Ensemble, P. de Benoît & M. Wagner Architectes SA, Lausanne

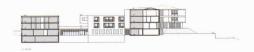




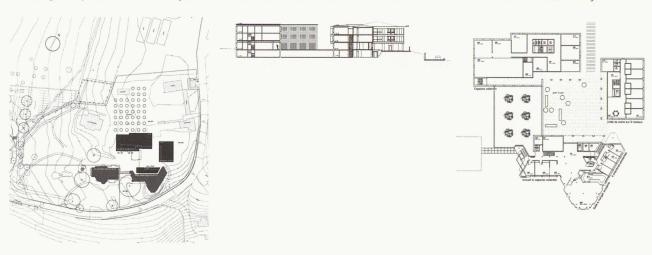








2^e rang, 2^e prix : *Une belle journée*, Carnal & Menthonnex SA, Lausanne + Pierre Jomini, Lutry



3° rang, 3° prix: Delgado, BKW Achitekten, Zurich



TRACÉS nº 21 · 3 novembre 2004

Le Marronnier

Lieu: Date: Site: Lutry Juin 2003

Terrain compris entre les deux routes cantonales à l'entrée ouest de Lutry Parcelle, propriété de l'Etat de Vaud, située dans une zone à moyenne densi-té du plan général d'affectation dont le Zone:

règlement autorise la construction d'un

établissement sanitaire. Décider du sort de l'actuel bâtiment, construit par l'architecte Charles Objectifs:

Epitaux au début du XX° siècle. Maintenir l'exploitation de l'EMS durant la période de chantier

Programme:

Augmentation de la capacité d'héber-gement de 29 à 56 lits, répartis en deux unités de soins de 28 lits : une de mis-sion gériatrique et une de mission psy-chogériatrique. Création d'une UAT de

Mme J. Della Casa Mme V. Keller M. F. Baldy-Moulinier M. J. Dumas M. F. Petitpierre M. G. Rossi



1er rang, mention: Chauds les marrons, Esposito, Kapellos & Javet, Lausanne











2º rang, 1ºr prix: Le vent dans les voiles, Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne









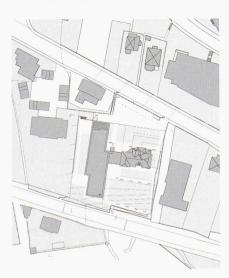
3° rang, 2° prix: Seniorial, ARGE Schutz et Schutz Architekten AG + Christian Frischknecht, Berne







4º rang, 3º prix: Naïsviu, Pont 12 Architectes SA, Lausanne









TRACÉS nº 21 · 3 novembre 2004

Clair Vully

Salavaux Septembre 2003

Date : Terrain mis à disposition par toutes les communes du Vully vaudois, situé sur un plat à l'entrée du village, sur la route venant d'Avenches

Parcelle, initialement non légalisée pour la construction d'un EMS, ayant fait l'objet d'un plan partiel d'affecta-tion initié avant le concours et finalisé en fonction du projet lauréat Zone

Objectifs: Réaliser un nouvel EMS en remplace-

ment de l'actuel situé à Bellerive dans un bâtiment datant de 1757 et héber-

Programme:

un batiment datant de 1757 et nebergeant 36 lits
Création de 12 lits supplémentaires
pour une capacité d'hébergement totale de 48 lits, d'une chapelle mortuaire
avec 3 places, d'un Ecopoint pour la
commune et d'un secteur pour des
appartements protégés. Répartition
des lits répondant à une évolution dans des lits répondant à une évolution dans

le temps de la mission des unités de soins de gériatrie vers la psychogéria-trie, impliquant la variation de leur

nombre de lits par module de 4 lits Mme S. Grandjean Mme D. Wälchli Mme C. Zoumboulakis M. F. Baldy-Moulinier

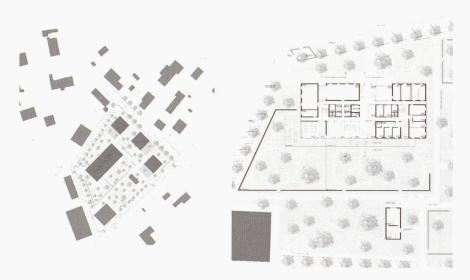
M. D. Caron

Jury:



1er rang, 1er prix: Grande maison, Alain Wolff Architecte, Lausanne



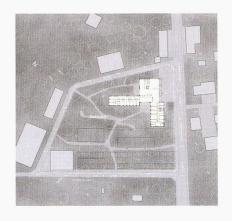




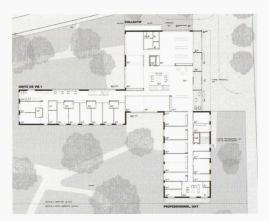




2° rang, 2° prix: Fenêtres habitées, Aeby & Perneger, Genève

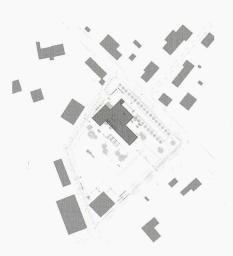








3º rang, 3º prix: Epouse-moi, Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne







4º rang, 4º prix: Une nuit d'été, Consortium Pascal Tanari, Thônex + Thibaud-Zingg, Yverdon-les-Bains









La Clairière

Lieu: Date: Site:

Mies Septembre 2003 Parcelle en bordure de la route canto-nale, entre un cordon boisé et une zone villas à Mies, limitant les possibilités d'implantation différenciée

Terrain légalisé en zone village qui a permis l'obtention du permis de construire sans nouvelle légalisation

Réaliser un corps de bâtiment reliant les deux édifices existants à transfor-Objectifs:

mer

Augmenter de 18 lits la capacité d'hé-bergement actuelle de 56 lits. Missions gériatrique et psychogériatrique Programme:

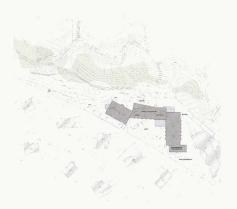
Mme A. de Montmollin Mme I. Ronseaux M. N. Joye M. B. Tardin M. J.-C. Vuffray

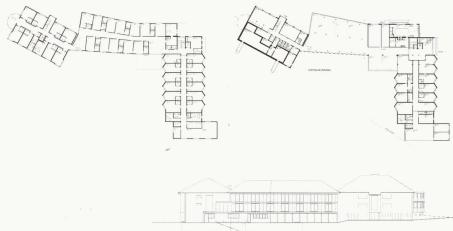


Zone

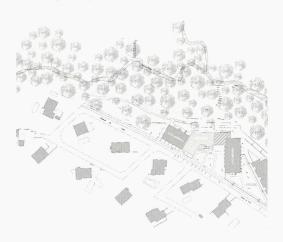
1er rang, 1er prix : *Pâquerette*, Personeni Raffaelle Schaerrer Architectes Sàrl, Lausanne





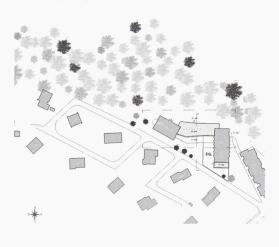


2e rang, 2e prix: Les heures, Consortium Pascal Tanari, Thônex + Thibaud-Zingg, Yverdon-les-Bains

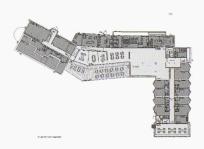














TRACÉS n° 21 3 novembre 2004 p.27

Contesse

Lieu: Date: Site: Croy Septembre 2003 Terrain situé à l'extérieur du village, lerrain situé à l'exterieur du village, limité par un cordon boisé, un terrain de sport, une ligne à haute tension et un chemin de desserte à la salle poly-valente du village Terrain généreusement cédé par la commune de Croy qui fera l'objet d'un plan partiel d'affectation sur la base du projet Jouréet.

Zone:

projet lauréat

Objectifs:

Remplacer l'actuel EMS Contesse situé à Romainmôtier par une nouvelle construction sur la commune de Croy

Programme:

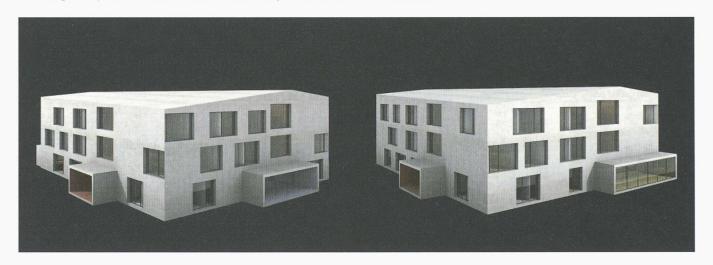
Augmentation de la capacité d'héber-gement actuelle de 22 à 36 lits par la création de 14 lits supplémentaires. Petite capacité en rapport avec le bas-sin de population du vallon du Nozon. Missions gériatrique et psychogéria-

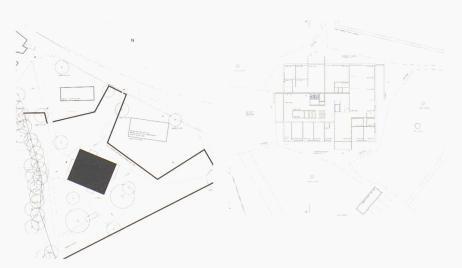
Jury:

Mme P. Maranta Mme A. de Montmollin M. P. Bonnet M. R. Christe M. P. Daucourt M. R. Salvi M. S. Gingins M. B. Zurbuchen



1er rang, 1er prix: Anna, Frund Gallina Rey Architectes SA, Neuchâtel



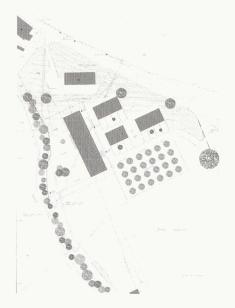




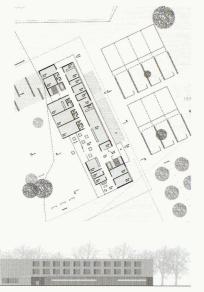




2e rang, 2e prix: Horizon, D4 Atelier d'architecture, Lausanne



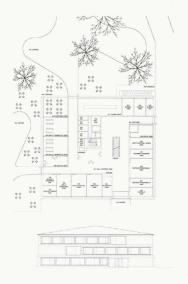




3° rang, 3° prix: Villa, Jan Kinsbergen, Zurich







4e rang, 4e prix: Les petites fugues, Martine Beauverd & Marcel Halter, Chavornay









Bru

Lieu: Date:

Grandson Mai 2004 Parcelle à topographie fortement mar-quée, située à quelques kilomètres de Site

quee, située à quelques kindineties de Grandson et limitée au sud par la route nationale et au nord par l'Arnon Terrain en zone d'utilité publique qui fera l'objet d'un plan partiel d'affecta-tion pour redéfinir un réglement de construction adapté au nouveau projet

Objectifs:

Construire un nouveau bâtiment de 40 lits et restructurer l'établissement actuel, dont certains bâtiments sont actuel, dont certains batiments sont obsolètes et ne correspondent plus aux critères de l'hébergement médicosocial : transformer le bâtiment existant le plus récent de 20 lits et démolir les autres édifices

Programme:

Réduction de la capacité d'hébergement actuelle de 84 lits pour atteindre

60 lits. Mission, actuellement géria-

trique, réorientée, pour une prise en charge médico-psycho-sociale de rési-dents alcooliques chroniques d'âge adulte, dans un but de réhabilitation

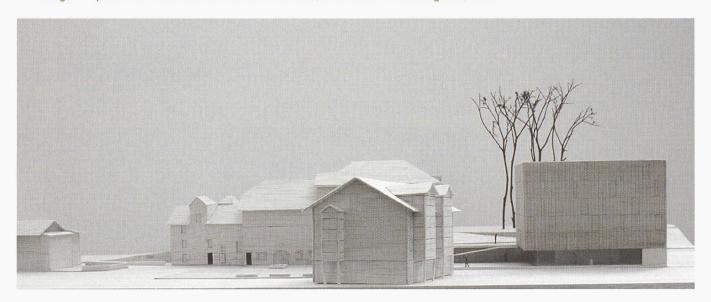
Jury:

adulte, dans un but de psychosociale Mme A. de Montmollin Mme J. Pittet M. B. Delefortrie M. J.-L. Thibaud M. J.-P. Hamel



Zone:

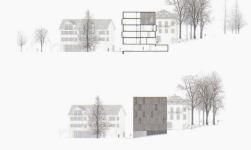
1er rang, 1er prix: Et au milieu coule une rivière, Fournier & Maccagnan, Bex













2º rang, 2º prix: Regards croisés, Valazza Vallet + Butikofer & de Oliveira + Vernay, Lausanne





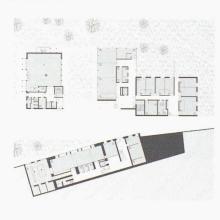




3e rang, 1ère mention: Hameau, Atelier 98 Sàrl, Lausanne + Philippe Péclard, Bursins









4º rang, 2º mention: Wallace & Gromit, Jean-Marc Bovet Sàrl, Fribourg











Bois-Gentil II

Lieu : Date

Septembre 2004
Terrain à forte déclivité, compris entre la route du Signal et la route du Site:

Pavement

Parcelle, propriété de l'Etat de Vaud, en zone d'utilité publique dans le futur plan général d'affectation de la com-Zone:

Construire un nouvel EMS avec centre de la petite enfance, en partenariat Objectifs:

entre la commune et la Fondation Boisentre la commune et la Fondation Bois-Gentil qui exploite actuellement un EMS de gériatrie de 76 lits au Petit-Flon. Conserver la Villa Diserens, datant du début du XXº siècle, située en haut de la parcelle, en y intégrant ou pas une partie du programme

Programme:

Construction d'un deuxième bâtiment hébergeant 56 lits répartis en deux uni-tés de soins gériatriques. Création d'un centre de vie enfantine de 22 places

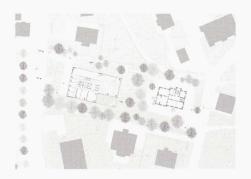
Mme S. Kistler M. P. Aeby M. F. Baldy-Moulinier M. C. Bridel M. J.-V. Pitteloud



1er rang, 1er prix: Belle au Bois Gentil, Esposito & Javet, Lausanne













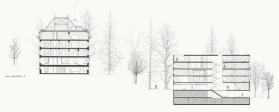


2º rang, mention: A travers les feuilles, Atelier 98 Sàrl, Lausanne + Philippe Péclard, Bursins + Fournier & Maccagnan, Bex





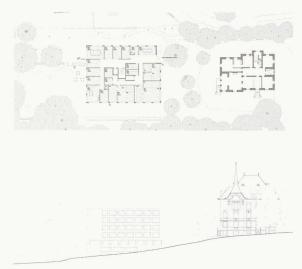




3º rang, 2º prix: Printemps, été, automne, hiver... et printemps, Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne







4e rang, 3e prix: Un pullover vert, L-Architectes, Lausanne







Girarde (ex Flon II) La

Lieu: Date: Site:

Epalinges Octobre 2004 Terrain en pente mis à disposition par la commune d'Epalinges, situé le long du chemin de la Girarde au nord de la

du chemin de la Girarde au nord de la route de Berne Parcelle de 5 000 m² légalisée en zone d'utilité publique dans le futur plan directeur général de la commune Construire un nouveau bâtiment, exploité par la Fondation du Relais, en Zone:

Objectifs:

remplacement des 27 lits de l'EMS Le Flon offrant à Oron-la-Ville Création de 33 lits supplémentaires pour une capacité d'hébergement totale de 60 lits. Répartition des lits en deux unités de soins de 30 avec mission distincte de gériatrie et psychogériatrie Programme:

Mme S. Gmür Mme A.-C. Javet M. F. Baldy-Moulinier M. P. Esch M. F. Jolliet M. E. Perrette



1er rang, 1er prix : Phalanstère, Fournier & Maccagnan, Bex





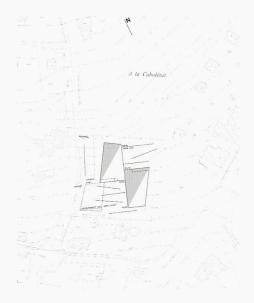








2e rang, 2e prix: Overlook, Luscher Architectes SA, Lausanne



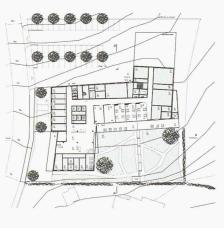




3° rang, 3° prix: Zeta, Arge Tobler + Litsher, Zurich









4° rang, 4° prix: The odd couple, Birchmeier Uhlmann Architectes, Zurich









TRACÉS nº 21 · 3 novembre 2004 p.35

Mont-Riant

Lieu: Date: Site:

Yverdon-les-Bains Novembre 2004 Lieu-dit « Colline de Beauregard », limi-té au sud par un cordon boisé, à l'est par le chemin de Floreyre et au nord par une future route collectrice.

une future route collectrice
Terrain inscrit en zone d'utilité
publique, conformément au plan directeur localisé (PDL) en cours de ratification. Règles de construction à définir par le plan de quartier de compétence

Objectifs:

municipale (POCM) élaboré sur la base du projet lauréat Remplacer l'actuel EMS Mont-Riant, situé sur une magnifique parcelle arborisée à l'ouest d'Yverdon, par une nouvelle construction sur un autre terrain

Augmentation de la capacité d'hébergement actuelle de 33 à 56 lits dans Programme: une nouvelle construction de mission

psychogériatrique

Jury:

Mme C. Lorenz Mme A. de Montmollin M. D. Montavon M. R. Salvi M. D. Rosset Jugement courant novembre 2004 Publication ultérieure dans la revue TRACÉS

Remarque:



Zone:



Palmarès



La Paix du Soir - Mont-sur-Lausanne / mars 2002

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 50000	Le jardin des délices	Boschetti architectes Sàrl, Lausanne
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 45 000	Village People	MPH l'atelier d'architecture, Lausanne
3e rang, 3e prix	Fr. 20000	Tea for Two 1	Architram HS SA, Renens
4 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 15000	Il est en vous le flocon de neige	Jean-Baptiste Ferrari SA, Lausanne
5 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 10000	Sunset	Pont 12 Architectes SA, Lausanne



Orme II - Lausanne / novembre 2002

1 ^{er} rang, 1 ^{ère} mention	Fr. 16000	Sur les bancs d'Aleria	Tribu'Architecture Sàrl, Lausanne
2 ^e rang, 1 ^{er} prix	Fr. 30000	Se souvenir des belles choses	Fournier & Maccagnan, Bex
3 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 20000	Pro Vita	Pascal Grand, Lausanne
4e rang, 3e prix	Fr. 12000	Les Salons	MPH l'atelier d'architecture Sàrl, Lausanne
5 ^e rang, 2 ^e mention	Fr. 4000	Fenêtre sur la ville	Costa Vincent, Pully
			+ PLAREL SA, Lausanne
6e rang, 4e prix	Fr. 10000	Harold & Maude	Jacqueline Pittet & Blaise Tardin, Lausanne
7 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 8000	Pianissimo	Jacques Gross, Lausanne



Donatella Mauri - Romanel-sur-Lausanne / décembre 2002

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 30000	Jardin d'automne	Frei & Rezakhanlou, Lausanne/Genève
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 25000	Mon banc	Javet & Valazza, Lausanne
3 ^e rang, 3 ^e prix	Fr. 15000	Harold et Maude 2	BMV Architectes, Genève
4 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 12000	Age d'or	GMNS Architectes, Genève
5 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 10000	Aimée	Frund Gallina Rey Architectes SA, Neuchâtel
6 ^e rang, 6 ^e prix	Fr. 8000	Les seigneurs de l'anneau	Manini Pietrini Sàrl, Neuchâtel



Silo - Echichens / février 2003

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 33000	Ensemble	P. de Benoît & M. Wagner Architectes SA,
			Lausanne
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 22000	Une belle journée	Carnal & Menthonnex SA, Lausanne +
			Pierre Jomini, Lutry
3 ^e rang, 3 ^e prix	Fr. 12 000	Delgado	BKW Achitekten, Zurich

Le Marronnier - Lutry / juin 2003

1 ^{er} rang, mention	Fr. 15000	Chauds les marrons
2 ^e rang, 1 ^{er} prix	Fr. 28000	Le vent dans les voile
3 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 24000	Seniorial
4 ^e rang, 3 ^e prix	Fr. 20000	Naïsviu
5 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 11000	Vendanges Tardives
6 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 7000	Comme à la maison
7 ^e rang, 6 ^e prix	Fr. 5000	D'îles et d'ailes

Esposito, Kapellos & Javet, Lausanne Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne ARGE Schutz et Schutz Architekten AG + Christian Frischknecht, Berne Pont 12 Architectes SA, Lausanne Isabelle Valazza Valet, Lausanne

+ Marie-Hélène Weber Matile, Genève Alain Renaud Architectes SA, Genève Pierre Vincent SA, Montreux

Clair Vully - Salavaux / septembre 2003

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 28000	Grande maison
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 22000	Fenêtres habitées
3e rang, 3e prix	Fr. 20000	Epouse-moi
4 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 12000	Une nuit d'été
5 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 8000	Couleurs d'automne

Alain Wolff Architecte, Lausanne Aeby & Perneger, Genève Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne Consortium Pascal Tanari, Thônex + Thibaud-Zingg, Yverdon-les-Bains Atelier 98 Sàrl, Lausanne + Philippe Péclard, Bursins

La Clairière - Mies / septembre 2003

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 16000	Pâquerette
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 14000	Les heures
3 ^e rang, 3 ^e prix	Fr. 8000	Home

Personeni Raffaelle Schaerrer Sàrl, Lausanne Consortium Pascal Tanari, Thônex + Thibaud-Zingg, Yverdon-les-Bains GROUP8 Architectes, Acacias-Genève

Contesse - Croy / septembre 2003

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 22000	Anna
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 19000	Horizon
3 ^e rang, 3 ^e prix	Fr. 16000	Villa
4 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 13000	Les petites fugues
5 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 6000	Pas à pas
6 ^e rang, 6 ^e prix	Fr. 5000	Le voyage de Polo
7 ^e rang, 7 ^e prix	Fr. 4000	Mami

Frund Gallina Rey Architectes SA, Neuchâtel D4 Atelier d'architecture, Lausanne Jan Kinsbergen, Zurich Martine Beauverd & Marcel Halter, Chavornay Prati & Lepori Architectes, Genève Giorgio Bello + Aydan Yurdakul, Genève Rollimarchini Gmbh, Berne











Bru - Grandson / mai 2004

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 46 000	Et au milieu coule une rivière	Fournier & Maccagnan, Bex
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 36 000	Regards croisés	Isabelle Valazza Vallet, Lausanne
			+ Serge Butikofer & Olivia de Oliveira, Lausanne
			+ Olivier Vernay, Lausanne
3 ^e rang, 1 ^{ère} mention	Fr. 12 000	Hameau	Atelier 98 Sàrl, Lausanne
			+ Philippe Péclard, Bursins
4e rang, 2e mention	Fr. 6 000	Wallace & Gromit	Jean-Marc Bovet Sàrl, Fribourg
5e rang, 3e mention	Fr. 4 000	Saint-Paul-de-Vence	ar.id, Lausanne
6e rang, 3e prix	Fr. 6 000	Petit rocher	Frei & Rezakhanlou, Lausanne/Genève



Bois-Gentil II - Lausanne / septembre 2004

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 25 000	Belle au Bois Gentil	Esposito & Javet, Lausanne
2 ^e rang, mention	Fr. 23 000	A travers les feuilles	Atelier 98 Sàrl, Lausanne
			+ Philippe Péclard, Bursins
			+ Fournier & Maccagnan,Bex
3 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 21 000	Printemps, été, automne, hiver.	Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne
		et printemps	
4e rang, 3e prix	Fr. 19 000	Un pullover vert	L-Architectes, Lausanne
5 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 14 000	Antoine	Oeschger & Reinmann Architekten Gmbh, Zurich
6e rang, 5e prix	Fr. 12 000	Etre et avoir	Atelier du Maupas Sàrl, Lausanne
7e rang, 6e prix	Fr. 9 000	Villa	Frund Gallina Rey Architectes SA, Neuchâtel



La Girarde (ex Flon II) - Epalinges / octobre 2004

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 34 000	Phalanstère	Fournier & Maccagnan, Bex
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 30 000	Overlook	Luscher Architectes SA, Lausanne
3e rang, 3e prix	Fr. 24 000	Zeta	Arge Tobler, Zurich
			+ Litsher, Zurich
4e rang, 4e prix	Fr. 18 000	The odd couple	Birchmeier Uhlmann Architectes, Zurich
5 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 10 000	Le bonheur est dans le pré	Tribu' Architecture Sàrl, Lausanne
6e rang, 6e prix	Fr. 8 000	Marguerite	L-Architectes, Lausanne
7 ^e rang, 7 ^e prix	Fr. 6 000	Les trois platanes	Jean-Daniel Paschoud, Pully



Mont-Riant - Yverdon-les-Bains / novembre 2004

Jugement en cours